

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Incidents de surdose non mortelle dans les établissements fédéraux – 2020-2021

En ce qui concerne les surdoses chez les détenus sous responsabilité fédérale, des changements ont été observés dans la répartition entre les régions et dans les substances en cause pendant l'exercice intégralement touché par la pandémie de COVID-19.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La présente étude, qui s'inscrit dans le cadre d'activités permanentes de surveillance, donne un aperçu des incidents de surdose non mortelle survenus dans un établissement fédéral en 2020-2021, qui est le premier exercice financier intégralement touché par la pandémie de COVID-19 au Canada.

Ce que nous avons fait

Une recherche a été effectuée dans la base de données administrative du Service correctionnel du Canada (SCC) afin d'obtenir la liste de tous les incidents de surdose non mortelle enregistrés en 2020-2021 (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021). Nous avons procédé à une vérification manuelle afin de dégager les cas où la consommation de drogue avait entraîné une intervention médicale (p. ex. l'administration de NARCAN) ou une mention de blessure grave. De l'information a été consignée au sujet des circonstances de l'incident et des caractéristiques de la victime.

Ce que nous avons constaté

En 2020-2021, il y a eu 131 surdoses non mortelles chez les détenus sous responsabilité fédérale, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à 2019-2020 (tableau 1). Le nombre d'incidents a augmenté dans la région de l'Atlantique et, dans l'ensemble, la répartition entre les régions était plus égale que pour les exercices antérieurs. Le nombre d'incidents en Ontario a diminué de 62 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution découle probablement des restrictions et des mesures mises en place pendant la pandémie de COVID-19.

Il est évident que les substances consommées ont changé en 2020-2021. Les opioïdes demeuraient la substance la plus courante (38 %, comparativement à 36 % en 2019-2020), mais le type d'opioïdes détecté après les incidents était différent. La présence de fentanyl a été soupçonnée ou confirmée dans 15 % des cas (comparativement à 24 % en 2019-2020), et la présence de méthadone ou de Suboxone a été soupçonnée ou confirmée dans 18 % des cas (comparativement à 5 % en 2019-2020).

En outre, on a constaté une augmentation importante des cas concernant des médicaments sur ordonnance non opioïdes et non stimulants (34 %, par rapport à 19 % en 2019-2020). Une augmentation, moins prononcée, du nombre de cas mettant en cause des stimulants, comme la méthamphétamine, a également été observée (15 %, comparativement à 7 % en 2019-2020). Il convient de souligner que, dans 18 % des cas, aucune substance n'était inscrite.

Dans la majorité des cas (soit 84 %), il semble qu'il s'agissait d'un accident (rien ne permet de conclure à un acte intentionnel). La vaste majorité des incidents s'étaient produits dans des établissements pour hommes (97 %) et touchaient des délinquants ayant une cote de sécurité moyenne (69 %). En général, les délinquants concernés étaient de race blanche (50 %) ou autochtones (41 %) et entre la vingtaine et la quarantaine (84 %), et l'infraction à l'origine de leur peine était une infraction avec violence (74 %), comme un vol qualifié

ou un homicide. Des facteurs liés à la complexité du profil entraînent souvent en ligne de compte, notamment des antécédents de toxicomanie (85 %) ou des comportements d'automutilation (60 %). Environ le quart de ces détenus avaient été admis à l'établissement où s'est produit l'incident au cours des 60 derniers jours.

Tableau 1. Incidents de surdose non mortelle dans les établissements fédéraux de 2017-2018 à 2020-2021, par région

Région	Exercice			
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Atlantique	4	2	12	21
Québec	13	23	23	23
Ontario	16	35	74	28
Prairies	36	34	29	34
Pacifique	15	16	36	25
<i>Total</i>	<i>84</i>	<i>110</i>	<i>174</i>	<i>131</i>

Ce que cela signifie

Au cours de l'exercice intégralement touché par la pandémie de COVID-19, des changements ont été observés dans les tendances relatives aux incidents de surdose survenus dans les établissements fédéraux. En effet, ces incidents étaient moins concentrés dans certains établissements ou certaines régions. On constate des changements significatifs dans les types de substances en cause, dont une diminution du nombre de cas de consommation de fentanyl et une augmentation des cas causés par des médicaments opioïdes et non opioïdes fournis dans les établissements. Ces changements sont probablement attribuables aux restrictions imposées en raison de la pandémie de COVID-19, qui ont réduit la circulation de substances illicites, ce qui aurait modifié les habitudes de consommation.

Le SCC poursuit ses efforts pour atténuer les méfaits liés à la consommation de substances, notamment par des interventions sanitaires, des services de réduction des méfaits, des programmes de traitement de la toxicomanie et des stratégies de prévention. Le suivi continu des cas de surdose demeure essentiel pour orienter les approches visant à améliorer les résultats pour la santé des délinquants et à renforcer la sécurité dans les établissements.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#). Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Jessica Lundy, Dirk Boon, Falu Gaye et Laura McKendy